
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 5 avril 2016

Résolution: CA16 22 0126

Résolution d'appui à la campagne du RAPSIM demandant au gouvernement fédéral de rétablir une approche généraliste dans l'allocation des fonds disponibles pour la SPLI et aux gouvernements canadien et québécois de permettre à la communauté montréalaise d'identifier ses priorités de financement en matière d'itinérance

Attendu le potentiel important des fonds disponibles pour la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI), soit plus de 10 M\$ pour Montréal avec l'annonce par le gouvernement fédéral d'une hausse de 50 % de son budget pour 2016-2017 et 2017-2018 et la disponibilité de fonds résiduels;

Attendu que la SPLI - et les programmes qui l'ont précédée depuis 1999 - finance des initiatives destinées à prévenir et à réduire l'itinérance, ayant permis jusqu'à présent de soutenir une diversité d'initiatives à Montréal, dont :

- l'amélioration de la capacité d'accueil et des conditions de vie dans les refuges et les maisons d'hébergement, ainsi que de nombreuses améliorations aux centres de jour et autres installations venant en aide aux sans-abri;
- des compléments ponctuels au montage financier d'une quarantaine de projets de logements sociaux, totalisant plus de 950 logements et chambres pour les personnes en situation d'itinérance;
- le soutien aux interventions menées par les partenaires montréalais pour prévenir et réduire l'itinérance, notamment en matière d'accompagnement des personnes, de suivi, de travail de rue, ainsi qu'au chapitre du soutien communautaire pour les aider à retrouver une vie autonome et stable en logement;
- le soutien au regroupement de partenaires œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance.

Attendu que les fonds actuellement engagés pour la SPLI pour 2015-2019 ont réduit le soutien ou coupé totalement le soutien à l'intervention menée dans une cinquantaine d'organismes, tout en réduisant à moins de 6% le budget consacré aux immobilisations;

Attendu que depuis deux ans, l'imposition de l'approche Housing first pour 65% du financement SPLI du gouvernement conservateur précédent a freiné plusieurs actions, en prévention et sur le plan des immobilisations notamment, d'où l'importance d'une approche globale qui passe par le financement d'une diversité de services et d'interventions avec des priorités et perspectives de financement déterminées au plan régional;

Attendu que cette spécialisation de la SPLI ne permettra pas de répondre adéquatement aux multiples enjeux posés par une population itinérante de plus en plus diversifiée, qui comprend des hommes et femmes de tout âge dont des aînés en perte d'autonomie et des jeunes désaffiliés socialement, un nombre croissant de gens issus des communautés autochtones et inuites, ainsi que des personnes aux prises avec un cumul de problèmes de santé mentale et physique, de toxicomanie ou d'autres dépendances;

Attendu qu'à Montréal le plan d'action et les priorités de la SPLI ont été établis par un travail soutenu et concerté de la Ville de Montréal, de l'Agence de santé et services sociaux de Montréal et des réseaux de partenaires communautaires qui œuvrent directement auprès des personnes itinérantes;

Attendu que cette diversité des situations d'itinérance commande des approches multiples;

Attendu que l'itinérance est une réalité préoccupante à Montréal, les refuges destinés aux hommes sans-abri ayant hébergé 678 dormeurs le jeudi 17 mars dernier, soit un taux d'occupation de 104%, et les données sur l'utilisation des places réservées aux femmes indiquant un taux d'occupation de 111%;

Attendu que l'itinérance est un phénomène constaté de façon croissante dans plusieurs arrondissements, cela tant par les organismes communautaires, les services sociaux que le service de la police;

Attendu que le Sud-Ouest fait de la lutte à l'itinérance une priorité dans son Plan d'action en développement social 2016-2020 à être adopté sous peu.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaud, Alain Vaillancourt, Craig Sauvé, Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

Que l'Arrondissement du Sud-Ouest :

- appuie la campagne menée par le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) dans le cadre de la SPLI;
- demande au gouvernement fédéral de rétablir une approche généraliste de la SPLI dans l'allocation rapide des 10 M\$ disponibles;
- demande aux gouvernements du Canada et du Québec que la communauté locale montréalaise puisse identifier elle-même ses priorités de financement afin de tenir compte de l'ensemble de ses besoins, y compris en immobilisations, et d'y répondre rapidement;

Que la présente résolution soit transmise aux gouvernements du Canada et du Québec, à la Ville de Montréal, au RAPSIM, de même qu'aux députés représentant l'arrondissement du Sud-Ouest à la Chambre des communes et à l'Assemblée nationale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ